

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 02744 Numéro SIREN : 904 620 945 Nom ou dénomination : GALFANE

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2023 sous le numéro de dépôt 10334

10334

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
GALFANE 22 RUE DES CROIX BLANCHES 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL	
SIRET 9 0 4 6 2 0 9 4 5 0 0 0 1 7	Mél :
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	85
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	
	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
	Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs
	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
	Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE GENERATION EXPERT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
AYENA CONSULTING 19 RUE DES ENTREPRENEURS 78420 CARRIERES-SUR-SEINE	
Tél:	Tél:
OGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
	Date: 10072023 Lieu: SAINT-GERMAIN-LAVAL
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: Président LALI ABDALLAH
	Signature:
Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire :

Désignation de l'entreprise <u>GALFANE</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
Adresse de l'entreprise <u>22 RUE DES CROIX BLANCHES 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
SIRET		<table><tr><td>9</td><td>0</td><td>4</td><td>6</td><td>2</td><td>0</td><td>9</td><td>4</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>										9	0	4	6	2	0	9	4	5	0	0	0	1	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
9	0	4	6	2	0	9	4	5	0	0	0	1	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<table><tr><td>0</td><td>3</td></tr></table>		0	3	Durée de l'exercice précédent *		<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
0	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Exercice N clos le <table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>1</td></tr></table>												3	1	1	2	2	0	2	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
3	1	1	2	2	0	2	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
ACTIF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
<table><tr><td colspan="4"></td><td colspan="2">Brut 1</td><td colspan="2">Amortissements-Provisions 2</td><td colspan="2">Net 3</td></tr><tr><td rowspan="4">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td rowspan="2">Immobilitisations incorporelles</td><td colspan="2">Fonds commercial *</td><td>010</td><td></td><td>012</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres *</td><td>014</td><td>15 000</td><td>016</td><td></td><td>15 000</td></tr><tr><td colspan="2">Immobilitisations corporelles *</td><td>028</td><td></td><td>030</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilitisations financières * (1)</td><td>040</td><td></td><td>042</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total I (5)</td><td>044</td><td>15 000</td><td>048</td><td></td><td>15 000</td></tr><tr><td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td colspan="2">Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td></td><td>052</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Marchandises *</td><td>060</td><td></td><td>062</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td></td><td>066</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td colspan="2">Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td></td><td>070</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres * (3)</td><td>072</td><td></td><td>074</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td></td><td>082</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td>14 915</td><td>086</td><td></td><td>14 915</td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td></td><td>094</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total II</td><td>096</td><td>14 915</td><td>098</td><td></td><td>14 915</td></tr><tr><td colspan="4">Total général (I + II)</td><td>110</td><td>29 915</td><td>112</td><td></td><td>29 915</td></tr><tr><td colspan="12">PASSIF</td></tr><tr><td colspan="12"><table><tr><td colspan="8"></td><td colspan="2">Exercice N 1</td><td colspan="2">NET</td></tr><tr><td rowspan="8">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="2">Capital social ou individuel *</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>120</td><td colspan="3">30 000</td></tr><tr><td colspan="2">Écarts de réévaluation</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>124</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Réserve légale</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>126</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Réserves réglementées *</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>130</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *</td><td></td><td></td><td></td><td>131</td><td></td><td>)</td><td>132</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Report à nouveau</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>134</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Résultat de l'exercice</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>136</td><td colspan="3">(85)</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions réglementées</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>140</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="8">Total I</td><td>142</td><td colspan="3">29 915</td></tr><tr><td colspan="8">Provisions pour risques et charges</td><td colspan="2">Total II</td><td>154</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>156</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>164</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>166</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :</td><td></td><td></td><td></td><td>169</td><td></td><td>)</td><td>172</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Produits constatés d'avance</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>174</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="8">Total III</td><td>176</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="8">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td colspan="3">29 915</td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td colspan="2">Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td colspan="2">Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td></td><td colspan="2">Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td colspan="3"></td></tr></table></td></tr><tr><td colspan="12">* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD</td></tr></table>																Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012				Autres *		014	15 000	016		15 000	Immobilitisations corporelles *		028		030				Immobilitisations financières * (1)		040		042				Total I (5)				044	15 000	048		15 000	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052				Marchandises *		060		062				Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070				Autres * (3)		072		074				Valeurs mobilières de placement		080		082				Disponibilités		084	14 915	086		14 915	Charges constatées d'avance *		092		094				Total II				096	14 915	098		14 915	Total général (I + II)				110	29 915	112		29 915	PASSIF												<table><tr><td colspan="8"></td><td colspan="2">Exercice N 1</td><td colspan="2">NET</td></tr><tr><td rowspan="8">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="2">Capital social ou individuel *</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>120</td><td colspan="3">30 000</td></tr><tr><td colspan="2">Écarts de réévaluation</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>124</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Réserve légale</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>126</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Réserves réglementées *</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>130</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *</td><td></td><td></td><td></td><td>131</td><td></td><td>)</td><td>132</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Report à nouveau</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>134</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Résultat de l'exercice</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>136</td><td colspan="3">(85)</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions réglementées</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>140</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="8">Total I</td><td>142</td><td colspan="3">29 915</td></tr><tr><td colspan="8">Provisions pour risques et charges</td><td colspan="2">Total II</td><td>154</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>156</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>164</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>166</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :</td><td></td><td></td><td></td><td>169</td><td></td><td>)</td><td>172</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Produits constatés d'avance</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>174</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="8">Total III</td><td>176</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="8">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td colspan="3">29 915</td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td colspan="2">Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td colspan="2">Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td></td><td colspan="2">Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td colspan="3"></td></tr></table>																				Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *							120	30 000			Écarts de réévaluation							124				Réserve légale							126				Réserves réglementées *							130				Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *					131		)	132			Report à nouveau							134				Résultat de l'exercice							136	(85)			Provisions réglementées							140				Total I								142	29 915			Provisions pour risques et charges								Total II		154			DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156				Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164				Fournisseurs et comptes rattachés *							166				Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :					169		)	172			Produits constatés d'avance							174				Total III								176				Total général (I + II + III)								180	29 915			RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195				(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182				(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184				* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD											
				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
		Autres *		014	15 000	016		15 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Immobilitisations corporelles *		028		030																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Immobilitisations financières * (1)		040		042																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Total I (5)				044	15 000	048		15 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
		Marchandises *		060		062																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
		Autres * (3)		072		074																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Disponibilités		084	14 915	086		14 915																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Charges constatées d'avance *		092		094																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Total II				096	14 915	098		14 915																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Total général (I + II)				110	29 915	112		29 915																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
PASSIF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
<table><tr><td colspan="8"></td><td colspan="2">Exercice N 1</td><td colspan="2">NET</td></tr><tr><td rowspan="8">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="2">Capital social ou individuel *</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>120</td><td colspan="3">30 000</td></tr><tr><td colspan="2">Écarts de réévaluation</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>124</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Réserve légale</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>126</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Réserves réglementées *</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>130</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *</td><td></td><td></td><td></td><td>131</td><td></td><td>)</td><td>132</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Report à nouveau</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>134</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Résultat de l'exercice</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>136</td><td colspan="3">(85)</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions réglementées</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>140</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="8">Total I</td><td>142</td><td colspan="3">29 915</td></tr><tr><td colspan="8">Provisions pour risques et charges</td><td colspan="2">Total II</td><td>154</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>156</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>164</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>166</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :</td><td></td><td></td><td></td><td>169</td><td></td><td>)</td><td>172</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Produits constatés d'avance</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>174</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="8">Total III</td><td>176</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="8">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td colspan="3">29 915</td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td colspan="2">Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td colspan="2">Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td></td><td colspan="2">Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td colspan="3"></td></tr></table>																				Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *							120	30 000			Écarts de réévaluation							124				Réserve légale							126				Réserves réglementées *							130				Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *					131		)	132			Report à nouveau							134				Résultat de l'exercice							136	(85)			Provisions réglementées							140				Total I								142	29 915			Provisions pour risques et charges								Total II		154			DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156				Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164				Fournisseurs et comptes rattachés *							166				Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :					169		)	172			Produits constatés d'avance							174				Total III								176				Total général (I + II + III)								180	29 915			RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195				(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182				(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																																																																																																																																																																															
								Exercice N 1		NET																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *							120	30 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Écarts de réévaluation							124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Réserve légale							126																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Réserves réglementées *							130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *					131		)	132																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Report à nouveau							134																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Résultat de l'exercice							136	(85)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Provisions réglementées							140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Total I								142	29 915																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Provisions pour risques et charges								Total II		154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Fournisseurs et comptes rattachés *							166																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :					169		)	172																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Produits constatés d'avance							174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Total III								176																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Total général (I + II + III)								180	29 915																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise GALFANE

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)					242	85
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	
	Rémunérations du personnel *					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements *					254	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)						264

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(85)
Produits financiers	(III)	280		Charges financières	(V)	294	
Produits exceptionnels	(IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices *	(VII)					306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(85)

B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314	85
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
Droit divers	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies G)	649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfices col. 1 Déficit col. 2			352		354	85
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2			370		372	85

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>GALFANE</u>										Néant ☒ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406												
		Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles	{	Terrains	420		422		424		426												
		Constructions	430		432		434		436												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
		Installations générales agencements divers	450		452		454		456												
		Matériel de transport	460		462		464		466												
		Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476												
		Immobilisations financières	480		482		484		486												
		TOTAL	490		492		494		496												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial	495		497		498		499												
		Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506												
Immobilisations corporelles	{	Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520		522		524		526												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546												
		Matériel de transport	550		552		554		556												
		Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566												
		TOTAL	570		572		574		576												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			⑧												
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦														
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
	Plus-values taxables à 19 % ①		579		Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : GALFANE										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			960								
Total des déficits restant à reporter			970		85						
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: GALFANE										Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: 01/10/2021 et clos le: 31/12/2021								Données en nombre de mois		0	3
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :										376	
Dont apprentis										657	
Dont handicapés										651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE											
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105	
TOTAL 1										106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143	
Subventions d'exploitation reçues										113	
Variation positive des stocks										111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153	
TOTAL 2										144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats										121	
Variation négative des stocks										145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150	
TOTAL 3										152	
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).										117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)										022	
Effectifs au sens de la CVAE *										023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026	
Période de référence										024	
Date de cessation											
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.											
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.											

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122021

SIREN

9 0 4 6 2 0 9 4 5

Dénomination de l'entreprise

GALFANE

Adresse (voie)

22 RUE DES CROIX BLANCHES

Code postal

77130

Ville

SAINT-GERMAIN-LAVAL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MLE	Nom patronymique	ABDALLAH	Prénom(s)	LALI
Nom marital		% de détention	100,00	Nb de parts ou actions	3000
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
Code Postal	77130	Commune	SAINT-GERMAIN-LAVAL	Pays	FRANCE

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122021

SIREN

9 0 4 6 2 0 9 4 5

Dénomination de l'entreprise

GALFANE

Adresse (voie)

22 RUE DES CROIX BLANCHES

Code postal

77130

Ville

SAINT-GERMAIN-LAVAL

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2022

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e					
				f					
				g					
				h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j					
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)					
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1		2	3	4	5	6	7	8	
LALI ABDALLAH		3000							
22 Rue des Croix blanches 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL									
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice							
		MVLT restant à reporter							
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise GALFANE

du 01/10/2021

Adresse 22 RUE DES CROIX BLANCHES 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

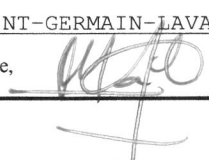
au 31/12/2021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2021 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice . 2021 . . ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire <u>LALI ABDALLAH</u> <u>Président</u>		À <u>SAINT-GERMAIN-LAVAL</u> , le <u>10072023</u> Signature, 	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2022	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI		2464	
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f) (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant				

2022	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468	
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI								
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention				
Total								
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

GALFANE

SASU AU CAPITAL SOCIAL DE 30 000 €

SIEGE : 22 RUE DES CROIX BLANCHES

77 130 SAINT GERMAIN LAVAL

RCS n° 904620945 MELUN

*certifié conforme à l'original
le présidente*

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 AOUT 2022**

L'an Deux Mille Vingt-deux,

Et le Trente et un Août,

A Quinze heures,

L'associée unique de la société **GALFANE**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de **30 000** euros divisé en **3 000** parts de **10** euros chacune, s'est réunie en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions des statuts le 31 Aout 2022.

Est présente :

Mlle. Lali ABDALLAH qui détient **100%** des parts, Présidente de séance,

Représentant la totalité des parts, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions extraordinaires, conformément aux dispositions des statuts.

La présidente de séance, **Mlle. Lali ABDALLAH**, indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du rapport de gestion de la gérance de la société par actions simplifiée unipersonnelle **GALFANE**, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, en vue de son approbation,
- 2) Examen et approbation des comptes et du bilan de la société **GALFANE**, et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé,
- 3) Rémunération de la présidente,
- 4) Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2021.



La Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

Cette résolution mise aux voix, est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION : REMUNERATION DE LA PRESIDENTE

L'assemblée générale constate que la présidente n'a pas été rémunérée courant cet exercice comptable.

En outre, la présidente pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de ce mandat.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à **(85) euros** de la manière suivante :

- Au compte « Réserves légale » la somme de**0 euros**,
- Au compte « report à nouveau débiteur » la somme de..... **85 euros**,
- Aucun dividende n'est distribué.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la présidente de séance et associée unique.

L'associée unique et présidente de séance : Mlle. Lali ABDALLAH

GALFANE

SASU AU CAPITAL SOCIAL DE 30 000 €

SIEGE : 22 RUE DES CROIX BLANCHES

77 130 SAINT GERMAIN LAVAL

RCS n° 904620945 MELUN

GREFFE
22 SEP 2023

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 AOUT 2022

Chers Associés,

Je vous ai réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, afin de vous rendre compte de l'activité de notre société pour l'exercice écoulé et clos au 31 décembre 2021.

Les comptes de la société seront soumis à votre approbation et vous devrez vous prononcer sur l'affectation du résultat réalisé au titre de ce dernier exercice.

Je me tiens à votre disposition pour vous donner tous renseignements et toutes précisions complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Je reprends ci-après successivement les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Je vous rappelle que les états financiers ont été établis dans le respect du principe devant permettre la permanence des méthodes ainsi que la comparabilité sur les exercices à venir.

ACTIVITE DE LA SOCIETE DE JANVIER 2021 A DECEMBRE 2021

- ✓ Chiffre d'affaires : Néant
- ✓ Charges d'exploitation : 85 €
- ✓ Résultat d'exploitation : (85) €
- ✓ Bénéfice : (85) €

PERSPECTIVE POUR 2022

Le début d'année a été conforme aux prévisions. Il convient de maintenir le rythme puis développer l'activité.

EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

Aucun événement important n'est intervenu à la date de clôture et à la date d'arrêter des comptes qui pourrait avoir une incidence significative sur les comptes.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il sera proposé à l'assemblée d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à (85) € de la manière suivante :

- ✓ Réserve légale : 0 €
- ✓ Report à nouveau : (85) €
- ✓ Il ne sera procédé à aucune distribution de dividende

PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

La société n'a procédé à aucune prise de participation, ni de contrôle sur une société ayant son siège sur le territoire de la République Française.

CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Il vous est signalé qu'aucune dépense visée à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été réintégrée dans le résultat fiscal.

Je vous remercie de votre présence à l'assemblée et espère que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous seront soumises.

La présidente

